

**CHARTRE D'ENGAGEMENT
KARTA ENGOUESTL**



VILLE DE QUIMPER



DIRECTION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

VILLE DE QUIMPER
CS 26004 - 29107 QUIMPER CEDEX
02 98 98 89 89

VILLE DE QUIMPER



Demandez Angela - Goulennit Anjela

Le dispositif « **Demandez Angela / Goulennit Anjela** »¹ vise à créer un réseau sûr et solidaire de lieux (bars, hôtels, commerces, lieux accueillant du public) ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent en situation d'harcèlement ou se sentent en insécurité.

En étant partenaire de ce dispositif, l'établissement s'engage à :

1) Respecter trois principes

LE PRINCIPE D'ASSISTANCE

Porter assistance et soutenir toute personne² faisant appel au dispositif

- en priorité par rapport à ses clients et clientes ;
- en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire ;
- de manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire et en ne questionnant pas la situation dans laquelle la personne se trouve ;
- en fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger une appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau...) ;
- en contactant une personne de confiance, un taxi ou les secours (police, pompiers...).

LE PRINCIPE D'INFORMATION

Informier et impliquer l'ensemble de ses employés et employées dans la mise en œuvre du dispositif, et ce de manière régulière, pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance.

LE PRINCIPE DE COMMUNICATION

Communiquer sa participation au dispositif de manière visible et durable, au grand public, à ses clients et clientes via les supports de communication du dispositif.

2) **Suivre une sensibilisation obligatoire** sur l'accueil et l'écoute bienveillante de toute personne demandant Angela. La sensibilisation est nécessaire à la validation de l'établissement dans le dispositif.

3) Dans un but d'évaluation, **informer par mail la direction de la tranquillité publique de Quimper** à tranquillite.publique@quimper.bzh lorsqu'une personne a eu recours au dispositif en se réfugiant dans votre établissement. Si possible et **selon votre unique appréciation**, vous pourrez nous indiquer le genre identifié de la personne et si elle semblait avoir moins de 18 ans, entre 18 et 65 ans ou plus de 65 ans.

Être partenaire du dispositif « **Demandez Angela / Goulennit Anjela** » suppose de ne pas tolérer au sein de son enseigne, sous quelque forme que ce soit, des propos et comportements discriminatoires (remarques, insultes, agissements sexistes ou sexuels, propos racistes...). Le dispositif repose sur des principes de bienveillance, d'inclusion et de solidarité.

EN TANT QUE PILOTE DE CE DISPOSITIF,

LA MAIRIE DE QUIMPER S'ENGAGE À :

- Communiquer régulièrement sur le dispositif « **Demandez Angela / Goulennit Anjela** » (affichage, site internet, réseaux sociaux...);
- Organiser deux heures de sensibilisation à titre gracieux, pour le personnel des établissements souhaitant intégrer le dispositif. Ce temps portera sur une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, sur la posture à adopter face à une personne sollicitant de l'aide, sur les éléments à communiquer et sur l'aide possible à apporter.
- Fournir les supports de communication et d'information (autocollant « Demandez Angela », plaquette d'informations...);
- Coordonner et animer le dispositif.

Date

24/04/25

Isabelle Assih
Maire de Quimper

Établissement

RUB RATP DEU

Yann

JOLIVET

1 - Ce dispositif est mis en place par le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, et est soutenu par HeForShe, le mouvement mondial de solidarité d'ONU Femmes pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

2 - Indépendamment de son sexe, orientation sexuelle, identité de genre, origine sociale, origine géographique, handicap, convictions religieuses, apparence physique et âge.